

Le registre du commerce a été institué par la loi du 18 mars 1919. Tout commerçant français ou étranger ainsi que les sociétés françaises et étrangères, et leurs agences établies en France, doivent se faire immatriculer au greffe de chaque tribunal de commerce. Les artisans font l'objet d'une immatriculation à partir de 1936 jusqu'en 1962 (registre des métiers).

Contenu du registre du commerce

Tous les changements du commerce ou de la société sont notés ainsi que les radiations qui sont faites après la cessation d'activité, retrait ou décès du commerçant (s'il n'y a pas reprise du commerce) ou après la dissolution d'une société.

Ces renseignements peuvent renvoyer vers d'autres sources :

- registres du commerce après 1954 en cas de réimmatriculation.
- actes, statuts et dossiers d'entreprises ; taxe sur l'enregistrement des actes.
- actes de vente (attention, la date d'enregistrement de l'acte est rarement spécifié).
- éventuellement, dossiers de faillite.
- décès et succession du commerçant.

Bottins professionnels et Annuaire

Préalables à toute recherche, ils vous aident à préciser les années d'existence d'un commerce, sa localisation ou son nom par type d'activité et parfois à retrouver le numéro de registre de commerce (RC).

- **Bottin du commerce du département de la Seine** (publication publicitaire non officielle qui paraît sous différentes dénominations) :

- pour la période 1838-1955 : **2 Mi 3**
- pour la période 1805-1837 puis à partir de 1956 : **PER 292**

Le Bottin comporte 3 accès : par nom de rue, type d'activités, raison sociale/nom de famille du commerçant.

Le numéro du RC y figure rarement, sauf pour les années 1930.

- **Annuaire des abonnés au téléphone** : Paris (PER 518, à partir de 1932) et autres départements d'Ile-de-France (PER 517)
- **Bottins professionnels divers (par secteur d'activité)**

Typologies complémentaires

***Actes de société** : constitution (statuts), modification, dissolution (1800-1936) : **D31U3**

***Enregistrement des actes** (1740-1938) avec tables annuelles par ordre alphabétique de nom d'entreprise : **D32U3**

Instrument de recherche : III.8.4

***Dossiers des entreprises radiées** (1954-1975) : avec le nouveau numéro de RCS porté sur le registre antérieur si l'entreprise existait avant 1954, à rechercher dans les fichiers (versements 3223W, 3224W) si elle a été créée à partir de 1954 ; vous trouverez les dossiers dans les versements Perotin/25/75/2 ; 1805W ; 1356W (consulter les instruments de recherche en permanence scientifique)

Ces dossiers sont immédiatement communicables, sauf s'ils contiennent des documents sur la vie privée des gérants (50 ans).

Vous disposez du numéro de registre de commerce

➤ Le registre du commerce et des sociétés immatricule à partir de 1920 les sociétés (numéro suivi de « B ») et les commerçants en nom propre (lettre « A » sous-entendue).

Quelques observations pour bien repérer la cote à partir de l'instrument de recherche et commander le registre :

- Ne pas confondre les numéros en A et les numéros en B (qui commencent p. 42 dans l'instrument de recherche III.8.4)
- Les registres ont été tenus en deux séries parallèles : numéros pairs d'un côté et numéros impairs de l'autre.
- Enfin, une fois que le numéro de volume (situé dans la 2^e colonne à partir de la gauche de l'instrument de recherche de la sous-série D33U3) est identifié à partir du numéro de RC, il convient de commander la cote informatiquement :

D33U3 (espace) numéro de volume

Instrument de recherche : III.8.4

Vous ne disposez pas du numéro de registre de commerce

Ce numéro peut figurer :

- sur les papiers à en tête ou factures de l'entreprise
- éventuellement sur certains bottins professionnels

Quand on ne dispose pas de ce numéro, une recherche en interne peut être formulée auprès des Archives de Paris (formulaire à remplir en permanence scientifique).

Cette recherche se fait à partir des fichiers du registre du commerce en trop mauvais état pour être communiqués.

La raison sociale ou le nom du commerçant en nom propre doivent alors être précisées, ainsi que l'adresse à Paris ou dans le département de la Seine. En outre, il importe de spécifier le domaine et les dates d'activité du commerçant ou de la société.

En l'absence de ces données, il conviendra au préalable de consulter le **Bottin du commerce (PER 292)**.

Pour le registre du commerce postérieur à 1954

Veillez vous adresser, muni du numéro de RCS* au greffe du Tribunal de commerce, 1 quai de Corse, 75004 Paris, tél : 0891.01.75.75, www.infogreffe.com

*Les Archives de Paris peuvent vous fournir ce numéro : elles sont détentrices pour les années 1954-1982 des fichiers des entreprises personnelles, des sociétés commerciales, des sociétés civiles et GIE -groupements d'intérêt économique-.